

bpost

PB-PP | B-92730
BELGIE(N)-BELGIQUE

Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - N° 155 - 3^e trimestre 2017 - P 202 391

Editorial

Une gestion irresponsable des subsides

Les temps sont durs. Ils le sont pour les migrants dont les droits sont continuellement rabetés sans que l'on ne se donne même plus la peine de les affubler du qualificatif décrédibilisant de « réfugiés économiques », ils sont également durs pour les associations qui les soutiennent.

Nous nous plaignons souvent de difficultés financières, direz-vous. C'est vrai que nous vivons constamment avec une inconfortable impression de ne jamais savoir ce dont demain sera fait. Nous avons, notamment grâce à votre soutien, réussi à parer nombre de coups durs. Mais nous devons pour l'instant faire face à ce que nous vivons comme un petit séisme: la perte totale du subside européen qui finançait jusqu'ici la plus grosse partie de nos cours de français.

La raison? « Rien qui touche à la qualité de votre projet » nous assure-t-on. On nous explique que le Fonds Asile et Migration (AMIF) a reçu des demandes correspondant à 300 fois le budget disponible et que, comme la Région Wallonne s'est engagée à nous soutenir davantage ...

Une explication qui nous laisse KO. Certes, la Région Wallonne nous annonce un subside supérieur à ce que

nous avons. Mais l'apport nouveau de la Région est sans commune mesure avec ce que nous attendions de l'AMIF. Naïvement, nous avons cru que la reconnaissance de notre travail par la Région, combinée à nos sources habituelles de financement, allait enfin nous éloigner de l'abîme. C'était rêver ...

La pilule est d'autant plus amère que c'est le 28 juin que l'AMIF nous annonce que le travail mené depuis le 1er janvier ne sera pas financé. On n'est certes jamais certain, lorsque l'on répond à un appel à projet, d'être retenu mais, les fonds européens étant incapables de se tenir aux agendas qu'ils fixent pourtant eux-mêmes, nous sommes obligés de fonctionner en spéculant sur ce que nous obtiendrons.

C'est imprudent me direz-vous, mais comment faire autrement? Pourrait-on imaginer commencer une année scolaire en septembre et la suspendre au 31 décembre pour une durée « indéterminée »? Que dire aux apprenants? Que feraient les formateurs? Qu'ils aient travaillé ou pas, nous aurions dû les rémunérer. Et comment aurions-nous justifié leur inactivité auprès de la Région Wallonne qui apporte l'appoint? L'Europe finançait nos cours depuis longtemps, les inspections s'étaient déroulées sans accroc, nous n'avions aucune raison de penser que cela allait

s'arrêter. Non, définitivement, la gestion de l'argent par les pouvoirs subsidiaires est défailante et met gravement en péril des associations dont l'expertise est pourtant reconnue de longue date.

Nous avons reçu un coup sur la tête, nous sommes sonnés mais nous n'entendons pas nous laisser abattre. Certes, nous n'inscrirons pas autant d'apprenants cette année mais, persuadés que la connaissance de la langue est un passage obligé pour tout travail d'intégration, nous continuerons à donner des cours, fût-ce à moins de personnes. Nous reprendrons notre bâton de pèlerin et repartirons à la recherche de financement.

Tout don supérieur ou égal à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année sur l'un de nos comptes en Belgique donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

BE41-0000-0756-7010

AIDE AUX PERSONNES DEPLACÉES

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY

Avec
le soutien de la



Wallonie

Avec le soutien de la Wallonie

L'accueil des mineurs étrangers non accompagnés.

Un nouveau défi pour la Maison d'accueil Dominique Pire :

Nous vous parlions il y a quelques mois du fait que le secrétaire d'Etat Théo Francken avait dénoncé la convention « accueil » qui nous liait à Fedasil depuis 17 ans. Une annonce qui, déjà, nous avait bousculés. Le CIRE, notre partenaire de longue date, a négocié en faveur des organisations une nouvelle conven-

tion qui va nous plonger dans un nouveau projet : l'hébergement et l'accompagnement vers l'autonomie de mineurs étrangers non accompagnés. Un défi pour l'équipe (accompagner des adolescents qui ont grandi trop vite n'est pas de tout repos) mais aussi une belle opportunité de mener un travail qui fait sens.

Pour l'illustrer, nous avons décidé de publier le témoignage d'un de ces grands adolescents pour qui la vie peut encore prendre une direction ... ou une autre. Nous vous en souhaitons bonne lecture et espérons pouvoir compter sur le soutien de ceux d'entre vous qui en ont les moyens ...

AF Bastin

« J'ai grandi trop vite »

Témoignage d'un Mena (Mineur étranger non accompagné)

Comment, à 16 ans, décide-t-on de prendre le risque de traverser la Méditerranée sur une coquille de noix ?

- Chaque histoire est différente. En ce qui me concerne, à 16 ans, j'avais l'impression d'avoir déjà connu trop de privations de liberté et il me paraissait urgent de commencer une vie normale, d'étudier, de vivre sans peur.

Ta vie avait été marquée par la peur, jusque-là ?

- Lorsque j'avais quatre ans déjà, la guerre a chassé ma famille d'Irak. Nous sommes allés nous installer en Syrie. En 2009, un de mes frères est rentré en Irak pour des raisons liées à ses études et a été kidnappé.

Un de mes frères est rentré en Irak pour des raisons liées à ses études et a été kidnappé.

Contre rançon ?

- Contre une énorme rançon mais aussi parce qu'il affichait une certaine indépendance d'esprit. Mon père faisait du commerce et il était de notoriété publique qu'il avait des biens mais les kidnappeurs se sont montrés trop gourmands. Il a fallu négocier. J'avais une dizaine d'années à l'époque et je me souviens d'une période de grand stress. Les ravisseurs étaient manifestement bien renseignés sur notre famille et nous ne pouvions nous empêcher de penser que des proches étaient de mêche avec eux. La détention était également très éprouvante pour mon frère. Après sa libération, il ne parvenait plus à déplier son corps pour dormir. Il nous a raconté que l'espace dans lequel on l'avait enfermé ne lui permettait même pas de s'allonger.

Cela a duré combien de temps ?

- 33 jours. Les ravisseurs lui disaient que mon père ne voulait pas payer et qu'ils allaient s'en prendre à l'une de mes sœurs, mariée et restée en Irak. La pression était tellement forte qu'il a tenté de se tailler les veines. J'étais là quand mon père l'a appris. Je me souviendrai toute ma vie de l'image de sa main commençant à trembler. A partir de là, ma famille a décidé de mettre un terme aux négociations et de payer.

Le montant réclamé au début ?

- Non, les exigences de départ étaient exorbitantes. Mon père a payé beaucoup, néanmoins. Après cela, mon frère est venu vivre avec nous en Syrie.

Jusqu'à ce que la situation devienne pire en Syrie qu'en Irak... ?

- Effectivement, en 2012, on est retourné vivre dans notre ville d'origine mais dans un autre quartier. On vivait, comme tout monde, dans la peur des attentats mais surtout, je ne pouvais pas mettre le nez dehors sans être escorté par un adulte. Ma famille était tétanisée par la peur d'un nouvel enlèvement. Je supportais difficilement cette sensation d'enfermement. Un jour j'ai bravé l'interdit et je suis rentré à 9 heures du soir. J'ai été battu par mon frère. Il était furieux. J'ai compris par la suite qu'il avait eu vraiment peur.

La peur était partout ?

- Vraiment partout. Tu ne peux pas imaginer à quel point le climat était spécial. Même les profs avaient peur des élèves. Quand il n'y a plus de justice, tout peut arriver.

Puis Daesh est entré dans ta ville.

- Absolument, et à ce moment-là, c'est vers la Turquie que nous avons décidé de partir. Mon père avait un profil qui ne plaisait pas aux islamistes (il se racontait qu'il avait fait des affaires avec les Américains) et il était impensable de rester là. Seul un de mes frères est resté pour occuper la maison. Nous savions que si on la laissait vide, elle serait tout de suite réquisitionnée.

Il a pu la sauver ?

- Dans un premier temps, oui. Il s'est même marié, plus tôt que prévu, pour se donner plus de chance de pouvoir la garder. C'était la maison de mon grand-père. Nous y tenions beaucoup. Daesh s'emparait moins vite des maisons occupées par les familles. Mais il a fini par se la faire confisquer. Par la suite, elle a été détruite dans les bombardements.

Donc vous, vous partez en Turquie à l'arrivée de Daesh.

- Oui, la vie n'y a pas été facile. Mon père avait un cancer et il a dû se faire opérer en Turquie. Il est resté neuf mois à l'hôpital.

Cela devait coûter cher, des traitements aussi lourds, en Turquie ?

- Presque 30 000 dollars. Il ne voulait pas se faire opérer

à cause de l'argent et cela créait une grosse tension dans la famille. Je vois encore mon frère, hors de lui, le menacer de brûler son argent s'il continuait à refuser de se faire soigner. Il y est allé mais la maladie l'a fortement diminué.

Après cela ils sont rentrés en Irak ...

- On n'avait pas demandé l'asile en Turquie et fin 2014, ils ont décidé de repasser la frontière et de vivre en territoire kurde.

Sans toi ?

- Moi je ne voulais absolument pas retourner. Retourner vers quoi ? Je n'avais aucune perspective là-bas. Quand je voyais le parcours de mes frères, il n'y avait rien qui puisse faire rêver. L'un d'entre eux n'a plus que 3 examens à passer pour recevoir son diplôme d'ingénieur. Qui peut croire qu'il sera ingénieur un jour ? Quand on a 15 ans, on veut vivre, étudier, regarder l'horizon.

L'horizon, dans ton cas, c'était une grande masse d'eau menaçante ?

- Oui bien-sûr et il a été très difficile pour mes parents de me laisser partir. Mais un de mes frères avait déjà réussi à passer et j'étais déterminé à partir le rejoindre en Allemagne.

Comment s'est passée la traversée ?

- Ce n'est qu'à la quatrième tentative que j'ai pu embarquer. La première fois je suis tombé sur des escrocs. Ils n'avaient pas assez de bateaux pour tous les candidats au départ. Ils m'ont remboursé mon argent en gardant 70 € « pour leurs frais ». La fois suivante, on s'est fait arrêter par la police turque avant d'embarquer et la troisième fois on a été victimes d'un problème mécanique. Ils avaient mis une quarantaine de personnes dans un camion, lui ont fait faire un petit tour, ont dit avoir un problème et de nouveau, ont remboursé ce que nous avions payé en prélevant de quoi payer « le benzine ».

A ma mère je disais que je dormais à l'hôtel même quand je dormais dans les bois.

La quatrième fois a été la bonne. Pas trop éprouvant ?

- Au moment de partir, les passeurs turcs ont demandé qui pouvait manier le bateau. Il y avait des Syriens qui avaient été pêcheurs et qui ont pris les commandes. Les Turcs, eux, sont restés sur place. Après une heure de traversée, la mer s'est agitée et nous avons dû commencer à écoper. Il y avait beaucoup de femmes et d'enfants et la peur s'est installée. Tout le monde criait car chacun avait son avis sur ce qu'il fallait faire. C'était effrayant car le moindre mouvement de panique aurait fait chavirer l'embarcation. Un bateau de militaires s'est approché et nous a intimé l'ordre de rebrousser chemin. Voyant qu'on ne s'exécutait pas, sans nous porter assistance, ils sont partis. A l'approche des côtes, les hommes ont percé le zodiac pour éviter que l'on ne puisse nous renvoyer vers le large.

C'était avant les accords de réadmission signés avec la Turquie. La route des Balkans était toujours ouverte ?

- Oui. C'était juste quelques jours avant les grands mouvements que les télévisions ont relayés.

Tu as beaucoup marché ?

- Je me suis joint à d'autres et on a tout fait : marche, taxi, train, camion.

Quand je voyais le parcours de mes frères, il n'y avait rien qui puisse faire rêver ...

Sans encombre ?

- Pas tout-à-fait. J'ai connu les joies de la détention en Hongrie. On avait utilisé les services de passeurs entre la Macédoine et la Hongrie. On était dans un camion quand la Police a ouvert les portes et nous a attrapés. Certains se sont sauvés dans les bois en bousculant les policiers mais de là où j'étais, je n'aurais rien pu faire. On a été enfermés dans des conditions éprouvantes. Ils nous ont pris notre sac (avec notre téléphone et notre nourriture) et ont commencé à faire pression pour que l'on donne nos empreintes digitales, ce qui aurait signifié que nous demandions l'asile à la Hongrie. Ils nous autorisaient à aller aux toilettes une fois par jour, et encore, en tapant sur les cabines en plastique pour que l'on se dépêche (ils avaient peur qu'on ne se sauve). Ils ne nous donnaient que des crasses à manger et nous promettaient des fruits si on sortait.

Mais pour sortir il fallait donner ses empreintes...

- Et personnes n'était prêt à s'y résoudre ... Qui aurait envie de vivre dans un pays qui te traite comme cela ? Et puis, comment savoir s'ils allaient tenir parole ? J'étais fatigué, je n'en pouvais plus et cela faisait trois jours que je n'avais pas parlé à ma mère.

Elle t'a accompagnée pendant tout le voyage ?

- Oui, on s'appelait. Je lui disais que je dormais à l'hôtel même quand je dormais dans les bois. Elle voulait toujours savoir ce que je mangeais. Aujourd'hui, il m'arrive encore de lui envoyer une photo de mon assiette pour la rassurer !

Vous étiez très proches ?

- Très proche. J'étais le dernier de la fratrie et nous avions une relation particulière. Sa mère lui avait manqué pendant sa jeunesse, ce qui sans doute lui a donné cette sensibilité si particulière. Encore une histoire marquée par la guerre...

La guerre ?

- La guerre Iran-Irak. Mon grand-père a dû partir se battre et, à cause de ce conflit, elle a été mariée à 13 ans à mon père qui était un cousin éloigné. Mon père voyageait beaucoup pour ses affaires et la cohabitation avec le reste de sa famille était compliquée. Du coup, quand ses enfants sont arrivés, elle s'est énormément impliquée. Qu'est-ce qu'elle peut s'inquiéter pour nous ! Tu imagines, avoir huit enfants dans un pays en guerre ? Elle dit que si elle parvient à me rejoindre, elle ne répondra plus au téléphone pendant un an...

Et donc finalement tes empreintes, tu les donnes aux Hongrois ?

- Je ne pouvais pas pourrir là, je les ai données.

Si mes parents arrivent, tout ira bien sinon ...

En tant que mena (mineur étranger non accompagné) ça n'a pas eu de conséquence pour toi, on ne t'a pas renvoyé faire examiner ta demande d'asile en Hongrie ...

- Je ne le savais pas à l'époque. En voyant que je sortais, d'autres ont donné leurs empreintes mais je crois que les choses ont moins bien tourné pour eux. Je sais qu'un gars qui m'avait vraiment beaucoup soutenu est rentré en Irak.

Le voyage a duré combien de temps ?

- A peu près un mois. Je me suis arrêté 3 jours en Allemagne chez mon frère mais je n'y suis finalement pas resté. Il vit sans papier et m'a poussé à tenter ma chance ailleurs.

Tu as continué ton chemin seul, donc.

- Mon frère m'a mis en relation avec des amis à lui qui m'en ont eux-mêmes fait connaître d'autres. Je ne me sens pas seul.

Et du point de vue de l'accueil organisé par la Belgique ?

- Au début, la vie en centre, ça a été très difficile. Je n'avais pas du tout envie de vivre en collectivité et je ne parlais pas la langue. Je crois que l'équipe m'a trouvé très difficile. J'avais besoin de faire du sport mais j'étais dans un centre isolé et bien peu de choses étaient accessibles aux adolescents. Je me suis refermé sur moi-même. J'avais besoin de digérer toute cette histoire.

J'ai l'impression que tu as dépassé ce stade ...

- Depuis quelques mois seulement. A l'école, les garçons m'ont dit qu'avant ils me trouvaient bizarre, qu'ils n'osaient pas trop m'approcher. C'est vrai que je ressens un décalage avec eux. Je suis plus âgé et leurs préoccupations ne sont pas les miennes. J'ai l'impression d'avoir grandi et de me sentir mieux parmi les adultes. Mais je vais bien. Juste, je dors toujours très mal.

A refaire, tu te lances à nouveau dans l'aventure ?

- C'est trop tôt pour répondre à cette question. Si mes parents arrivent, tout ira bien. Sinon ...

Tu peux être confiant.

- Et puis, il faudra voir comment mes études pourront se dérouler. Je ne suis en Belgique que depuis un an et demi et étudier en français présente une difficulté. Il est encore difficile de suivre quand le prof parle au milieu du brouhaha. Mais je suis content de mes progrès. J'ai été très bien accompagné par une bénévole de l'Aide aux Personnes Déplacées qui m'a donné des cours et qui m'a soutenu moralement. C'est une personne très importante pour moi. Ce qui m'ennuie, c'est que l'école m'oriente vers une cinquième technique.

Probablement à cause de la langue ?

- C'est contrariant parce que je voudrais devenir ingénieur et que je voudrais surtout faire des math et des sciences. Je sais que les techniques n'empêchent pas de poursuivre des études universitaires mais on me dit que ce n'est pas le chemin le plus direct.

Tu trouves que la Belgique ne porte pas assez d'attention aux menas ?

- J'ai eu les papiers, je suis content. Mais bon, il n'y a pas que ça. J'espère que je pourrai faire quelque chose de ma vie.

Tu as déjà réalisé un beau parcours pour quelqu'un d'à peine 18 ans. Tu es un garçon plein de ressources et je suis sûre que tu sauras trouver ton chemin...

Propos recueillis par AF Bastin

Siège social :

Aide aux Personnes Déplacées

Rue Jean d'Outremeuse, 93/1

4020 LIEGE

Tél. : 04/342 06 02

e-mail : aidepersdepl.huy@outlook.com

Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Compte C.C.E. Luxembourg :

1000/1457/2

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD – A/C 50361976

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

Editeur responsable :

Régine Thiébaud